

CONSEIL DES COMMISSAIRES**PROVINCE DE QUÉBEC****LA COMMISSION SCOLAIRE DE L'ESTUAIRE**

Procès-verbal de la **séance ordinaire du conseil des commissaires** qui s'est tenue à la salle 104 du centre administratif, 771, boulevard Jolliet, Baie-Comeau, le mardi 17 janvier 2012, à compter de 19 h 30.

PRÉSENCES

Mme Diane Arsenault-Lirette	M. Doris Clavette
Mme Ginette Côté	M. Guy Desbiens
*M. Serge Desbiens	Mme Carole Deschênes
Mme Sylvie Dufour	*Mme Nadine Gagné
*M. Marc Gauthier	M. Bernard Girard
Mme Nicole D. Larouche	M. Michel Lévesque
Mme Gladys Tremblay	Mme Marie-France Tremblay
M. Normand Tremblay	

M. Alain Ouellet, directeur général
Mme Suzie Roy, directrice, services éducatifs et informatiques
Mme Nadine Desrosiers, directrice, services des ressources humaines et matérielles
Mme Chantal Giguère, secrétaire générale et responsable du transport
Mme Lisette Marin, secrétaire
Mme Patricia Lavoie, agente aux communications

*Ces personnes ont assisté à la rencontre par visioconférence.

ABSENCES

Mme Louise Hovington
Mme Nicole Maltais
Mme Reina Savoie-Jourdain
M. Dominique Tremblay

1. Ouverture de la réunion

La présidente, Mme Ginette Côté, procède à l'ouverture de l'assemblée, à la vérification des présences et souhaite la bienvenue aux membres, il est alors 19 h 35.

Le point 12.1 sera traité au début de la rencontre étant donné la présence de la protectrice de l'élève, Mme Gaétane Tremblay.

12. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**12.1 Plainte – protectrice de l'élève**

La protectrice de l'élève, Mme Gaétane Tremblay, fait un historique du dossier portant le numéro CB-2012-01 et présente ses recommandations.

l'élève pour le dossier portant le numéro CB-2012-01 telles que décrites ci-dessous :

- La commission scolaire doit s'assurer que toutes les informations concernant les dossiers importants soient transmises lors d'un changement de direction d'école ;
- La commission scolaire et les directions d'école doivent s'assurer que la communication entre les différents services soit maintenue lors d'une problématique ;
- Avant d'accepter une entente particulière, la commission scolaire ou les directions d'école doivent en faire l'analyse complète en priorisant l'élève plutôt que l'établissement scolaire ou le parent ;
- La commission scolaire ne doit pas offrir ou mettre en place des services si ces services ne respectent pas les politiques déjà établies par la commission scolaire.

2. Approbation du procès-verbal de la réunion du 15 novembre 2011

Les membres du conseil des commissaires ont pris connaissance, avant la présente séance, du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 novembre 2011.

C-11-055 Mme Nicole D. Larouche propose et il est résolu unanimement que le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 novembre 2011 soit adopté tel que rédigé.

3. Inscription des questions diverses

Aucune question diverse ajoutée.

4. Acceptation de l'ordre du jour

Les membres du conseil des commissaires ont pris connaissance, avant la présente assemblée, de l'ordre du jour de cette séance ordinaire.

C-11-056 EN CONSÉQUENCE, Mme Gladys Tremblay propose et il est résolu à l'unanimité :

QUE l'ordre du jour soit adopté en laissant le point des questions diverses ouvert ;

QUE l'ordre du jour soit le suivant :

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion

2. Approbation du procès-verbal de la réunion du 15 novembre 2011

3. INSCRIPTION DES QUESTIONS DIVERSES**4. Acceptation de l'ordre du jour****5. SERVICES ÉDUCATIFS**

5.1 Critères d'admission et d'inscription au préscolaire et au primaire 2012-2013

5.2 Critères d'admission et d'inscription au secondaire 2012-2013

6. SERVICES DES RESSOURCES HUMAINES

6.1 État du dossier d'absentéisme

7. SERVICES INFORMATIQUES

7.1 _____

8. SERVICES DES RESSOURCES FINANCIÈRES

8.1 _____

9. SERVICES DES RESSOURCES MATÉRIELLES

9.1 Suivi du projet d'économie d'énergie

9.2 Appel d'offres ascenseurs école St-Luc

10. SERVICE DU TRANSPORT

10.1 _____

11. SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

11.1 Comité d'analyse - suivi

12. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

12.1 Plainte – protectrice de l'élève

12.2 Résolution de la Municipalité de Tadoussac

12.3 Suivis – Table interordre et ACSCN

13. Questions diverses**14. Période de questions****15. Levée de l'assemblée****5. SERVICES ÉDUCATIFS**

5.1 Critères d'admission et d'inscription au préscolaire et au primaire 2012-2013

Mme Suzie Roy, directrice des services éducatifs et informatiques, présente les critères d'admission et d'inscription pour le préscolaire et le primaire et informe les membres du conseil que la seule modification pour l'an prochain est la baisse de ratio au 3^e cycle du primaire qui passe de 26 à 20 élèves pour les écoles ayant un indice de défavorisation de 9 ou 10.

CONSIDÉRANT la consultation faite auprès des différentes instances ;

C-11-057

M. Normand Tremblay propose et il est résolu à l'unanimité d'accepter les critères d'admission et d'inscription pour le préscolaire et le primaire pour l'année 2012-2013 tels que présentés.

5.2. Critères d'admission et d'inscription au secondaire 2012-2013

Mme Suzie Roy, directrice des services éducatifs et informatiques, présente les critères d'admission et d'inscription pour le secondaire et informe les membres du conseil que la seule modification pour l'an prochain est la baisse de ratio au 1^{er} cycle du secondaire qui passe de 31 à 30 élèves.

CONSIDÉRANT la consultation faite auprès des différentes instances ;

C-11-058

Mme Carole Deschênes propose et il est résolu à l'unanimité d'accepter les critères d'admission et d'inscription au secondaire pour l'année 2012-2013 tels que présentés.

6. SERVICES DES RESSOURCES HUMAINES

6.1 État du dossier d'absentéisme

Mme Nadine Desrosiers, directrice des services des ressources humaines et matérielles, présente les trois objectifs mis en place afin d'assurer une saine gestion des absences dans notre commission scolaire.

Les trois objectifs sont les suivants :

- Favoriser une gestion humaine des ressources
- Développer un sentiment d'appartenance des employés et employées
- Promouvoir la qualité de vie dans les différents milieux de travail

Mme Desrosiers précise que l'ensemble des gestionnaires reçoivent annuellement de la formation en lien avec les objectifs.

7. SERVICES INFORMATIQUES

7.1 Aucun sujet n'est inscrit à l'ordre du jour.

8. SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

8.1 Aucun sujet n'est inscrit à l'ordre du jour.

9. SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES**9.1 Suivi du projet d'économie d'énergie**

Mme Nadine Desrosiers, directrice des ressources humaines et matérielles, présente à titre d'information un premier rapport sur les économies d'énergie réalisées par les écoles faisant partie du projet.

L'école St-Luc et la Polyvalente des Berges présentent des problématiques, mais des analyses sont en cours afin de corriger la situation.

Mme Desrosiers précise que les économies sont garanties et qu'un autre rapport sera déposé au printemps.

9.2 Appel d'offres – Ascenseurs école St-Luc

Mme Nadine Desrosiers, directrice des services des ressources humaines et matérielles, présente aux membres du conseil, le tableau comparatif concernant l'appel d'offres pour l'installation de deux ascenseurs à l'école St-Luc de Forestville.

L'ouverture des soumissions s'est tenue le 21 décembre 2011 à compter de 14 h 00 où étaient présents M. Dave Murphy, régisseur par intérim aux ressources matérielles, Mme Katie Lavoie, technicienne en administration et M. Marc Tremblay, architecte.

À la suite de l'analyse, le comité recommande Construction BEST inc. de Les Escoumins.

C-11-059

Mme Diane Arsenault-Lirette propose et il est résolu unanimement d'accorder la soumission au plus bas soumissionnaire conforme, soit Construction BEST inc. de Les Escoumins pour l'installation de deux ascenseurs à l'école St-Luc de Forestville au coût figurant à leur soumission.

10. SERVICE DU TRANSPORT

Aucun sujet n'est inscrit à l'ordre du jour.

11. SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**11.1 Comités d'analyse - suivi**

Mme Chantal Giguère, secrétaire générale et responsable du transport, informe les membres du conseil qu'en lien avec l'état de situation de la politique de maintien ou de fermeture d'école et de modifications de certains services éducatifs dans une école, les membres des différents comités ont été convoqués à une première rencontre de travail.

Pour les écoles du secteur est (Franquelin, Godbout et Baie-Trinité) la rencontre est prévue le 25 janvier 2012 à l'école Père-Duclos.

Pour l'école Mgr-Bouchard à Portneuf-sur-Mer, la rencontre est prévue le 1^{er} février 2012.

Mme Giguère fait aussi un rappel des mandats de ces comités.

12. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

12.1 Plainte – protectrice de l'élève

Ce sujet a été traité au début de la rencontre.

12.2 Résolution de la Municipalité de Tadoussac

Le directeur général, M. Alain Ouellet, présente aux membres du conseil un extrait de résolution du Village de Tadoussac qui nous indique leur désaccord concernant l'utilisation de la salle Bord-de-l'Eau, pour la tenue des cours d'éducation physique des élèves de l'école St-Joseph de Tadoussac. Il invoque que la qualité de l'air est inadéquate.

À la suite de ces allégations, la commission scolaire a décidé de ne plus utiliser cette salle et a réorganisé autrement la dispense des cours d'éducation physique en priorisant les activités extérieures.

C-11-060

M. Doris Clavette propose et il est résolu unanimement de maintenir l'organisation temporaire des cours d'éducation physique telle que mise en place en décembre dernier à savoir :

- Les activités extérieures sont d'abord prioritaires ;
- Si la température ne permet pas d'aller à l'extérieur, la salle commune de l'école St-Joseph de Tadoussac est utilisée par le préscolaire et le 1^{er} cycle;
- Les 2^e et 3^e cycles se rendent à l'école Notre-Dame-du-Sacré-Cœur au besoin;

Et ce, tant que la Commission scolaire de l'Estuaire ne recevra pas de la Fabrique de Tadoussac un certificat de conformité de la qualité de l'air de la salle Bord-de-l'Eau située au sous-sol de l'église de Tadoussac.

12.3 Table interordre et ACSCN

Table interordre :

M. Alain Ouellet, directeur général, informe les membres du conseil que les règlements généraux de la Table interordre sont à refaire afin d'assurer le bon fonctionnement.

À la suite de cette décision, tous les fonds ont été bloqués tant que les règlements ne seront pas revus.

Une prochaine rencontre est prévue le 30 janvier prochain.

Association des commissions scolaires de la Côte-Nord :

Mme Ginette Côté fait un retour sur le plan d'action qui doit être déposé en février prochain par chacune des commissions scolaires en lien avec le dossier de régionalisation des services.

M. Ouellet précise que deux conférences téléphoniques ont eu lieu afin d'analyser la faisabilité d'un projet consistant à mettre en commun l'expertise développée au sein des quatre commissions scolaires.

C-11-061 Mme Carole Deschênes propose et il est résolu unanimement que le point des questions diverses soit fermé.

13. QUESTIONS DIVERSES

Aucune question diverse de la part des membres.

14. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question de la part des membres.

15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

C-11-062 Mme Gladys Tremblay propose et il est résolu unanimement que l'assemblée soit levée, il est alors 21 h 10.

Présidente

Secrétaire générale